



Immigration, Refugees  
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada

Deputy Minister

Sous-ministre

Ottawa K1A 1L1

M. John Williamson, député  
Président du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
John.Williamson@parl.gc.ca

M. Williamson,

Je vous écris dans mes nouvelles fonctions de sous-ministre pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) depuis juillet 2022. J'ai hâte de travailler avec vous et le Comité pour examiner l'administration fédérale des questions d'immigration et les progrès réalisés suite aux rapports de vérification qui ont été déposés auprès de votre Comité.

Je tiens à vous remercier pour votre lettre du 4 avril 2022 demandant des renseignements supplémentaires à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) suite à la réponse du gouvernement aux rapports suivants :

- [Dixième rapport \(43<sup>e</sup> Législature, 2<sup>e</sup> session\), Demande de réponse du gouvernement au 69<sup>e</sup> rapport de la 42<sup>e</sup> Législature, 1<sup>re</sup> session, Le traitement des demandes d'asile, Rapport 2 des Rapports du printemps 2019 du vérificateur général du Canada](#)
- [Onzième rapport \(43<sup>e</sup> Législature, 2<sup>e</sup> session\), Demande de réponse du gouvernement au 70<sup>e</sup> rapport de la 42<sup>e</sup> Législature, 1<sup>re</sup> session, Les centres d'appels, Rapport 1 des Rapports du printemps 2019 du vérificateur général du Canada](#)

La présente vise à répondre à la demande en suspens de renseignements supplémentaires concernant la recommandation 3 du dixième rapport :

**Recommandation 3 — sur la collecte et l'utilisation adéquates des données**

**Que, d'ici le 31 octobre 2019, l'Agence des services frontaliers du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada présentent au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport sur les progrès réalisés en ce qui concerne**

**A) le processus d'assurance de la qualité conçu et mis en application par l'Agence des services frontaliers du Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour l'accueil de réfugiés et la collecte et l'inscription de**

**l'information requise, comme les données biométriques, dans le Système mondial de gestion des cas;**  
**B) les résultats de l'évaluation des lacunes en matière d'information et les plans visant à partager l'information entre l'Agence des services frontaliers du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada; et**  
**C) l'échéancier établi pour passer du traitement des demandes en format papier au traitement numérique des demandes et au partage d'information en temps réel grâce à des systèmes intégrés de technologie de l'information.**

**La réponse indique que dans le cadre du Projet d'interopérabilité en matière d'asile, IRCC, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié étaient en voie d'achever les travaux requis pour le passage complet du traitement sur papier au traitement numérique et la mise en œuvre de l'échange automatisé de l'information, d'ici la fin juin 2022. Le Comité aimerait savoir où en est la mise en œuvre de ce système amélioré d'ici le 30 septembre 2022.**

Le Projet d'interopérabilité en matière d'asile (PIMA) a réalisé d'énormes progrès jusqu'à maintenant. En 2020 par contre, les confinements de la COVID-19, ainsi que la réattribution des efforts gouvernementaux pour soutenir les réponses urgentes à la COVID-19 ont fait en sorte que les ministères ont dû prioriser leurs efforts à nouveau. Cela a été amplifié significativement par le nombre limité de ressources disponibles et le grand nombre de priorités concurrentes, y compris le soutien à la réponse du gouvernement du Canada en Afghanistan et en Ukraine. Ces situations exceptionnelles ont eu pour résultat de créer des délais pour le projet.

En conséquence, une demande de repousser la date originale de clôture du projet à février 2024 a été soumise et approuvée par le Conseil du Trésor. Ce nouveau calendrier a été développé avec tous les ministères et agences impliqués, en prenant en considération les priorités, obligations et intérêts de chaque organisation. Le projet demeure à l'intérieur des paramètres budgétaires approuvés et aucune demande de financement supplémentaire n'est requise malgré ces changements.

Le projet a continué à progresser malgré ces délais. IRCC, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) travaillent ensemble afin de renforcer le partage d'information entre les trois organisations et ont obtenu des résultats significatifs en terme d'échange de documents, ce qui a augmenté l'efficacité et facilite l'accès à la justice. Par exemple, les systèmes ministériels ont amélioré leurs interfaces et partagent dorénavant plus de renseignements tels que les évaluations des risques avant renvoi, les examens et les données de renvoi. L'automatisation des règlements a également été ajoutée aux systèmes afin de créer automatiquement un cas de renvoi lorsqu'une décision de la Section d'appel des réfugiés (SAR) est reçue sans appel. Au total, plus de la moitié des blocs de tâches du projet sont maintenant complétés et plus de la moitié de ceux qui restent sont partiellement complétés ou en cours de travail (l'Annexe A fournit plus de détails à cet effet).

Cela dit, les défis qui ont contribué aux retards dans la livraison du travail du PIMA demeurent une préoccupation et je reconnais que le Ministère doit s'organiser pour répondre aux crises tout en maintenant ses opérations.

Le progrès du travail sur le projet continue d'être suivi de près afin d'assurer le respect du nouveau calendrier. Les fonctionnalités restantes qui n'ont pas encore été livrées ont été replanifiées selon les capacités actuelles et les projections à court terme de la disponibilité des ressources du Ministère.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur ce projet ou toute autre recommandation ou priorité, je serais très heureuse de vous fournir cette information, à vous et au Comité.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christiane Fox', with a long horizontal flourish extending to the right.

Christiane Fox

Sous-ministre  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

## **Annexe A : Détails supplémentaires des lots de travaux du projet**

Le PIMA est composé de 28 lots de travaux principaux, plusieurs avec de multiples lots de travaux secondaires, qui, lorsque combinés ensemble, fournissent les trois groupes de capacités de hauts niveaux suivants :

1. Échange automatisé d'informations et mise à jour des interfaces digitaux avec les organisations partenaires (ASFC, CISR, provinces et territoires, SCRS et la GRC) afin d'assurer que tous les systèmes contiennent les mêmes données d'un système à l'autre;
2. Changements au SMGC permettant l'automatisation de données, la saisie de données avancées et le partage d'informations;
3. Des outils de prise de données digitales permettant aux demandeurs d'effectuer une demande d'asile en ligne.

### Travail complété jusqu'à maintenant

15 des 28 lots de travaux du PMA ont été complétés, y compris :

15 of the 28 AIP work packages have been completed in full, including:

1. Amélioration de l'interface de la CISR SMGC-NOVA pour l'amélioration du partage d'information;
2. Changements à la fonctionnalité Siebel existante pour permettre plus d'automatisation des différentes étapes, basés sur les règlements;
3. Augmentation de la capacité de téléchargement de documents, l'automatisation des groupes de règlements et des déclencheurs;
4. Création de la capacité de bloquer automatiquement les demandes de résidence temporaire d'être soumise ou finalisée, basée sur les règles d'automatisation;
5. Création de réponses aux rapports concernant les demandes de statut de réfugiés, les demandes de résidence permanente et aux demandes pour considérations humanitaires;
6. Automatisation d'une demande où une décision d'appel de réfugié est remplie;
7. Ajout d'ERAR, examens et réponses de renvoi dans le SMGC;
8. Ajout du soutien pour les modèles de développement prédictifs et l'implantation des demandes de statut de réfugié;
9. Création de la capacité de générer automatiquement des rapports sur le volume et la valeur monétaire des frais de renvoi récoltés par l'ASFC et IRCC;
10. Amélioration de l'interface SMGC-NOVA afin de permettre une connectivité à deux sens presque en temps réel entre NOVA et le SMGC;
11. Création d'une application en ligne cadre pour les demandes de statut de réfugié (REF CLM) permettant la soumission de celles-ci dans le SMGC par un client. Il comprendra un outil d'admission, une partie serveur et une couche d'intégration;
12. Création, configuration et implantation d'une infrastructure du Système national de gestion des cas (SNGC) vers le SMGC (par exemples, paramètres, règles de pare-feu, certificats digitaux, etc.) afin de permettre au SNGC de déclencher, en temps réel, un appel vers le service web du SMGC lorsqu'il y a de l'information à transmettre;
13. Amélioration de l'interopérabilité entre le SMGC et le SNGC afin de traiter les demandes ERAR;

14. Autocréation d'un cas de renvoi lorsque d'une décision négative du SPR est reçue sauf si un appel est soumis; et
15. Permettre aux agents de saisir et remplir de multiples violations aux transporteurs et mettre à jour l'examen dans le SMGC afin de faciliter l'exactitude du suivi et des rapports.

Des 13 lots de travaux non complétés, huit (8) ont été partiellement complétés et seront complétés avec les cinq (5) autres restants dans de future versions.